

Extrait du Rhuthmos

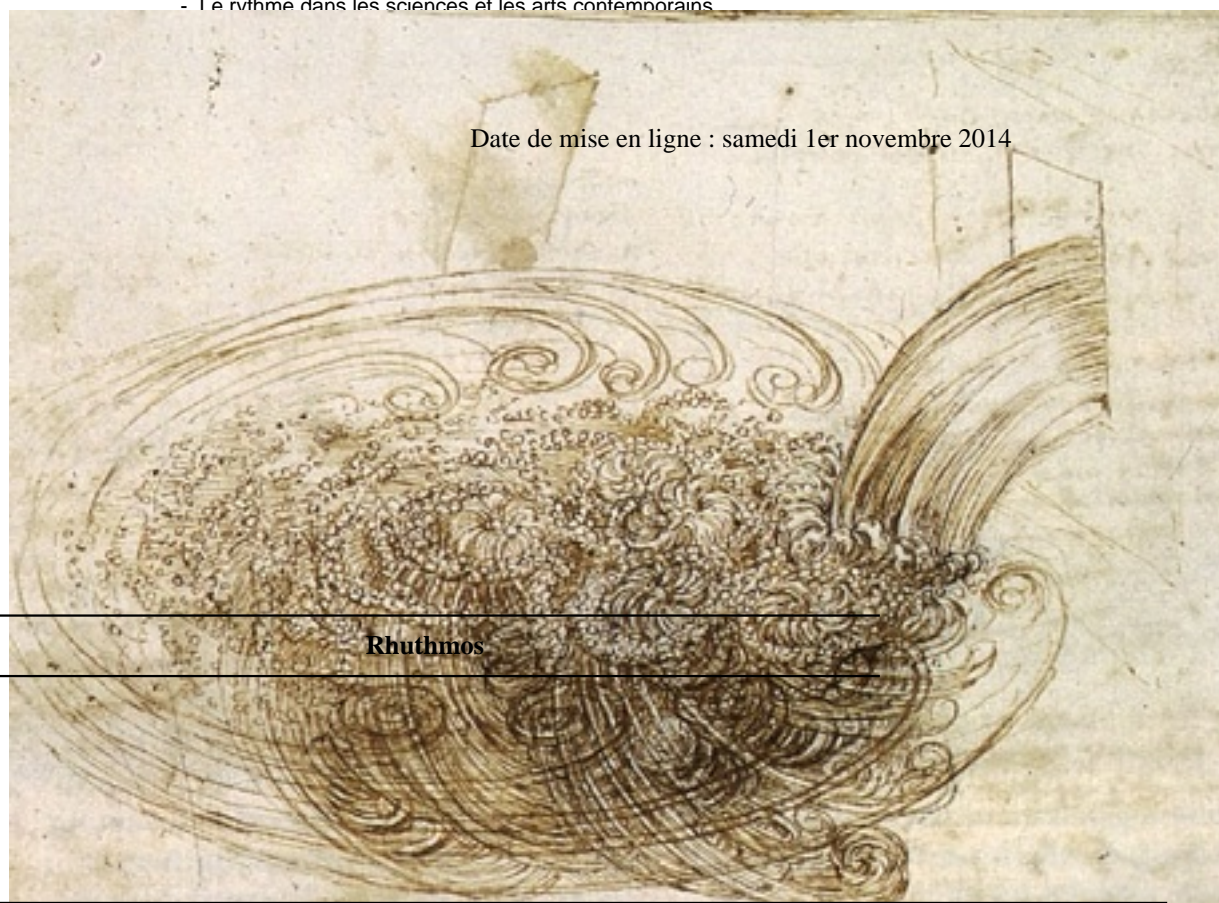
<http://www.rhuthmos.eu/spip.php?article1358>

Émergence d'une anthropologie rythmique - Les rythmes de la signifiante

- Recherches

- Le rythme dans les sciences et les arts contemporains

Date de mise en ligne : samedi 1er novembre 2014



Rhuthmos

Ce texte est la suite d'une réflexion présentée [ici](#).

Du point de vue *épistémologique*, son « empirisme spéculatif » donne à Condillac la possibilité de se départir de la méfiance traditionnelle à l'égard du langage encore éprouvée par Locke. Bien sûr, il conserve l'attitude critique héritée de Bacon à l'égard des imprécisions de terme ou de la réification des noms [1], mais il place désormais le langage sous un jour beaucoup plus lumineux. Alors que Locke voyait le langage comme un *outil très imparfait* de la pensée, Condillac, de manière plus résolue que Spinoza et même Leibniz, est amené à faire de lui un *auxiliaire indispensable* de celle-ci.

Cette fonction positive donnée au langage apparaît dès ses premières analyses où il décroche des *idées* les processus de généralisation et les attribue aux *mots*. Alors que pour Locke les idées abstraites jouent le rôle de médiatrices entre les choses et les noms, pour Condillac, ce sont les mots qui sont les intermédiaires entre les idées et les choses. Pour le premier, le monde extérieur se présentant à nous sous la forme d'objets déjà individualisés, il nous faut procéder tout d'abord à leur regroupement conceptuel avant de leur donner des noms. Pour le second, - ici le plan historique et le plan psychique valent l'un pour l'autre - la première appréhension de la réalité extérieure se fit chez les hommes des origines, et se fait de même aujourd'hui pour chaque individu, de manière globale : loin d'être confrontés à des objets déjà individualisés, les premiers hommes perçurent, et nous percevons de même aujourd'hui, en premier lieu un fourmillement de sensations. Avec l'apparition des mots s'est enclenchée dans l'esprit humain, et s'enclenche dans chacun d'entre nous, l'individualisation des objets, qui ont pu et peuvent être ainsi découpés dans la multitude des sensations. Ce n'est que dans un troisième temps de l'histoire humaine qu'intervient, et désormais intervient chez chaque individu, la généralité du concept [2]. Autrement dit, Condillac fait tourner le triangle sémiotique (chose/signe/idée) d'un cran et, au lieu de le faire reposer sur une base idéale, l'installe résolument sur sa base langagière.

La valeur nouvelle accordée au langage apparaît également dans l'analyse de l'action de l'esprit sur les idées complexes ainsi formées - la même chose valant bien sûr pour les idées simples. Les signes sont indispensables aussi bien à leur « réveil » par l'imagination, qu'à leur « rappel » par la mémoire et qu'à leur « reconnaissance » par la réminiscence [3]. Dans la mesure où Condillac définit l'imagination, au moins dans un premier temps, dans le sillage de sa conception traditionnelle, comme simple faculté de représentation imagée d'un objet absent [4], son exercice passe nécessairement par les signes. La mémoire, quant à elle, est entièrement dépendante des « signes de nos idées », c'est-à-dire des mots ; sans eux elle n'existerait pas [5] ; et du reste, privés de langage, les animaux n'en ont pas [6]. La réminiscence, enfin, en tant que faculté de reconnaître les perceptions que l'on a déjà eues [7], peut se produire à la seule vue d'un objet, mais elle demande, elle aussi, l'appui des signes [8]. La capacité que donnent les signes de se représenter les objets déjà perçus mais absents, de les rappeler en mémoire et de les reconnaître comme ayant-déjà-été-perçus, permet finalement de libérer l'imagination de sa seule fonction imageante et de la disposer pour un nouvel usage : l'association et la combinaison d'idée [9]. Cette nouvelle disposition permet à l'esprit de se libérer de sa soumission aux sensations qui l'assaillent et donc, usant du pouvoir des signes de les représenter, de commencer à « réfléchir » à leur propos [10]. On comprend dès lors pourquoi la pensée ne peut être correctement menée par l'esprit que si ces différentes fonctions sémiotiques collaborent de manière harmonieuse [11].

La nouvelle place attribuée au langage apparaît enfin lorsque, à l'autre bout de son parcours, Condillac s'interroge pour savoir s'il ne faudrait pas accorder à celui-ci une certaine influence sur la connaissance, qui dépasserait le simple fait de favoriser la mémoire, l'imagination et la réflexion, et impliquerait de déterminer les contenus de pensée eux-mêmes. Chaque langue possède en effet son « génie » propre qui est lui-même soumis au « génie » du peuple qui la parle [12]. Ce génie s'exprime en premier lieu à travers le corps, qui est plus ou moins actif lors de l'élocution [13] ; mais il se traduit également au niveau de la pensée : dans chaque langue, le regroupement des idées simples, qui est au fondement des idées complexes, se fait suivant des objectifs différents et les idées en question comportent ainsi des connotations différentes [14]. Autrement dit, l'arbitraire du signe, qui nous l'avons vu signifie

pour Condillac comme pour Locke non seulement un choix humain des signifiants mais aussi du contenu des signifiés, implique que ces choix, en particulier le second, soient déterminés collectivement par les locuteurs d'une langue [15], sans qu'aucun d'entre eux ne puisse les transformer à lui seul [16].

Ainsi toute la dynamique qui mène des sensations aux idées puis à leur mise en relation est-elle indissociable des signes du langage. Aucune des multiples étapes qui permettent de produire des idées et de les manipuler ne se produit en dehors ou avant leur usage. Condillac ne considère plus le langage comme un médium mais comme le milieu même, le flux vivifiant, au sein duquel émerge et se développe la pensée.

Si nous passons maintenant à la *théorie du langage* et de la *poétique*, nous voyons que la genèse spéculative à laquelle se livre Condillac lui permet, tout d'abord, de prendre une position tout à fait remarquable concernant le « génie » particulier à la langue française et, conséquemment, la fameuse « querelle des inversions » [17]. Meschonnic résume le point de vue qui s'est petit à petit imposé, au moins en France, au cours des XVI^e et XVII^e siècles : « L'ordonnateur du génie de la langue française est le principe supposé que l'ordre des mots dans la phrase est l'ordre sujet-verbe-complément ; que cet ordre caractérise le français à la différence des autres langues ; qu'il est le seul ordre logique, celui de la raison naturelle. [18] » Grâce à ses travaux et plus anciennement à ceux de Genette et de Ricken, l'histoire de cette doctrine est assez bien connue ; j'y puise quelques épisodes significatifs. En 1671, dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Bouhours affirme ainsi que « la langue française est peut-être la seule qui suive exactement l'ordre naturel, et qui exprime les pensées en la manière qu'elles naissent dans l'esprit » alors que les Grecs et les Latins « renversent l'ordre dans lequel nous imaginons les choses ». En 1683, Charpentier expose, dans son ouvrage *De l'excellence de la langue française*, la théorie de l'ordre naturel dans un chapitre intitulé : « Que la construction directe comme est celle de la langue française est incomparablement plus estimable que la construction renversée de la langue latine. Et que les Grecs et les Latins mêmes ont jugé de la sorte. » Au cours du XVIII^e siècle, cette théorie sera sérieusement remise en question, mais, à la toute fin du siècle, Rivarol la reprendra de nouveau, avec le succès que l'on sait : « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe qui est l'action, et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. » Ce génie rationnel, cette droiture et cette clarté distingueront bien entendu le français non seulement du latin et du grec, mais de toutes les autres langues de la terre dominées, elles, par la logique des sensations, la courbe, la confusion [19].

Condillac est l'un des premiers à s'opposer à ce mythe et il le fait très clairement au nom de l'arbitraire du signe, dont cette querelle lui permet d'augmenter à nouveau l'extension. L'idée qu'il existerait un ordre naturel du discours et que le français le respecterait mieux que le latin et le grec est « un préjugé ». Chaque langue possède sa propre « nature » et produit sur ses locuteurs la même impression de « naturel » : « Ce qu'on appelle ici naturel, varie nécessairement selon le génie des langues. [20] » De quelque manière que l'on prenne le problème, fait-il remarquer, on arrive toujours à la même conclusion. Du côté des opérations de l'esprit, soit elles sont simultanées et « il n'y a point d'ordre entre elles », soit elles « s'y réveillent successivement » et leur ordre « peut varier ». Du côté des idées, c'est-à-dire pour Condillac tout aussi bien des mots, « l'erreur ne sera pas moins sensible » car le latin, par exemple, autorise les deux constructions opposées : la « directe » et l'« inversée » [21]. Autrement dit, la notion d'inversion n'a aucun sens, parce que la question est mal posée et que les signes sont totalement arbitraires, non seulement dans leurs rapports aux sons et aux référents mais aussi dans leurs rapports entre eux, c'est-à-dire dans leur organisation syntaxique.

Le second intérêt de la genèse spéculative proposée par Condillac pour la théorie du langage est de mettre au jour des aspects du langage - et donc de la pensée -, qui échappaient entièrement à ses prédécesseurs : les expressions du visage et les gestes qui accompagnent l'élocution, la prosodie et le rythme du discours, d'une manière générale ce que le langage doit au corps. Il nous faut ici insister sur la nouveauté et la pertinence de ces analyses, trop souvent balayées au nom d'un empirisme à courte vue, notamment au regard des discussions engagées au siècle précédent par Spinoza puis Leibniz dont nous avons plus haut l'essentiel, mais aussi à celle que Diderot déploiera

bientôt.

Avant de disposer d'un langage sonore articulé, les premiers hommes auraient pendant très longtemps utilisé un langage associant les sons et les gestes [22]. Cette gestuelle constituait une espèce de danse [23], qui est à l'origine de ce que nous appelons aujourd'hui « danse » mais dont des restes subsistent parallèlement dans l'exercice de la parole [24]. Chez les Anciens, le langage prit des caractéristiques à la fois prosodiques et rythmiques [25], tout en conservant certains traits du langage gestuel qui l'avait précédé [26]. Les organes internes de la voix et de l'articulation commencèrent alors à être sollicités en même temps que les parties externes du corps, comme le visage ou les bras. Sans que la « danse des gestes » ne disparaisse, les intervalles sonores (grave/aigu) ainsi que la quantité (rapide/lent) devinrent essentiels à la transmission de la signification [27]. Encore aujourd'hui, la prosodie et le rythme sont déterminants aussi bien pour produire que pour comprendre la signification [28] ; certains mots peuvent prendre des sens très différents suivant la manière dont ils sont prononcés [29].

Le langage, qui pour Condillac, remarquons-le, est d'abord, d'une manière très moderne, parole, discours, avant d'être langue, n'est donc pas, comme le pense Locke, une production de la pensée, mais procède directement de la puissance du corps [30] dont il porte les marques dans sa gestuelle, sa prosodie et son rythme [31]. C'est pourquoi, il ne se réduit pas, comme le croient la plupart des philosophes - et ils sont malheureusement encore nombreux aujourd'hui dans ce cas -, à n'être qu'un support neutre de concepts et de propositions, éventuellement erronés. Toute théorie de la connaissance doit prendre en compte son origine corporelle et le mouvement de la *signifiante* - je prends le terme ici au sens de Meschonnic - qui en témoigne.

On comprend dès lors pourquoi Condillac prolonge sa théorie de la pensée et du langage par une poétique. Dans un geste qui semble aujourd'hui étrange à la plupart des spécialistes, qui y voient une divagation esthétisante surajoutée à un corps de doctrine tout à fait clair et respectable, il montre comment le langage puise dans ses origines corporelles non seulement ses composantes prosodiques et rythmiques mais aussi ses figures et ses images [32]. Chanté, rythmé, gesticulé et intensément imagé, le langage des origines était en effet, selon lui, de nature profondément poétique [33] ; ce n'est que par la suite, d'abord chez les peuples « froids et flegmatiques » vivant dans les contrées septentrionales [34], qu'il perdit ses accents et prit l'aspect prosaïque qui domine aujourd'hui [35].

Ce déterminisme climatique et cet évolutionnisme sommaire nous font aujourd'hui sourire. Mais nous oublions alors ce qui a été entrevu au passage : la nature intrinsèquement *poétique* du langage - et donc de la pensée -, qui n'est rien d'autre qu'une dérivée de sa nature *corporelle*, dont les poètes entretiennent de nos jours le souvenir [36]. En dépit de certains traits qui l'attachent à son époque, Condillac constitue ainsi un chaînon extrêmement important dans le développement d'une théorie du rythme. Diderot va y trouver, d'une part, une présentation claire des principaux acquis de la réflexion lockéenne sur les rythmes des signes et de la signification ; de l'autre, des pistes de réflexion, certes souvent audacieuses mais extrêmement suggestives, sur les rythmes du langage et de la signifiante - même, si nous allons le voir, il va commencer par s'éloigner de Condillac.

La suite [ici](#)...

[1] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, IV, chap. II, § 26 : « Il s'offre cependant une difficulté : c'est que si notre esprit ne fixe ses idées que par des signes, nos raisonnements courent le risque de ne rouler souvent que sur des mots ; ce qui doit nous jeter dans bien des erreurs. »

[2] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. X, § 102 : « On ne s'éleva aux notions les plus abstraites que par degrés, et on n'eut que fort tard les termes d'*essence*, de *substance* et d'*être*. ».

[3] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 25 : « Il y a entre l'imagination, la mémoire et la réminiscence un progrès qui est la seule chose qui les distingue. La première réveille les perceptions mêmes ; la seconde n'en rappelle que les signes ou les circonstances, et la dernière fait reconnaître celles qu'on a déjà eues. Sur quoi il faut remarquer que la même opération, que j'appelle mémoire par rapport aux perceptions dont elle ne retrace que les signes ou les circonstances, est imagination par rapport aux signes ou aux circonstances qu'elle réveille, puisque ces signes et ces circonstances sont des perceptions. »

[4] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. II, § 17 : « Elle [l'imagination] a lieu quand une perception, par la seule force de la liaison que l'attention a mise entre elle et un objet, se retrace à la vue de cet objet. Quelquefois, par exemple, c'est assez d'entendre le nom d'une chose, pour se la représenter comme si on l'avait sous les yeux. » L'exemple donné ici n'est pas très cohérent : il y s'agit d'entendre et non de voir. Mais il montre clairement ce que Condillac a à l'esprit : l'imagination est une faculté de production d'images qui tiennent lieu des objets absents.

[5] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 39 : « La mémoire, comme nous l'avons vu, ne consiste que dans le pouvoir de nous rappeler les signes de nos idées, ou les circonstances qui les ont accompagnées. [...] Or un homme qui n'a que des signes accidentels et des signes naturels, n'en a point qui soient à ses ordres. Ses besoins ne peuvent donc occasionner que l'exercice de son imagination. Ainsi il doit être sans mémoire. » Plus loin, § 46 : « Mais aussitôt qu'un homme commence à attacher des idées à des signes qu'il a lui-même choisis, on voit se former en lui la mémoire. »

[6] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 40. « De là on peut conclure que les bêtes n'ont point de mémoire, et qu'elles n'ont qu'une imagination dont elles ne sont point maîtresses de disposer. Elles ne se représentent une chose absente qu'autant que, dans leur cerveau, l'image en est étroitement liée à un objet présent.

[7] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. I, § 15.

[8] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, § 37 : « Cela n'arrivera qu'autant que quelque cause étrangère lui mettra ces objets sous les yeux. Quand il est absent, l'homme que je suppose [un homme qui n'ait l'usage d'aucun signe arbitraire] n'a point de moyens pour se rappeler de lui-même, puisqu'il n'a à sa disposition aucune des choses qui y pourraient être liées »

[9] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. IV, §. 46 : « Celle-ci [la mémoire] acquise, il commence à disposer par lui-même de son imagination et à lui donner un nouvel exercice ; car, par le secours des signes qu'il peut rappeler à son gré, il réveille, ou du moins il peut réveiller souvent les idées qui y sont liées. Dans la suite, il acquerra d'autant plus d'empire sur son imagination, qu'il inventera davantage de signes, parce qu'il se procurera un plus grand nombre de moyens pour l'exercer. »

[10] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. V, §. 47 : « Aussitôt que la mémoire est formée, et que l'exercice de l'imagination est à notre pouvoir, les signes que celle-là rappelle, et les idées que celle-ci réveille, commencent à retirer l'âme de la dépendance où elle était de tous les objets qui agissaient sur elle. Maîtresse de se rappeler les choses qu'elle a vues, elle y peut porter son attention, et la détourner de celles qu'elle voit. » Plus loin, « §. 48 : « Cette manière d'appliquer de nous-mêmes notre attention tout-à-tour à divers objets, ou aux différentes parties d'un seul, c'est ce qu'on appelé *réfléchir*. Ainsi on voit sensiblement comment la réflexion naît de l'imagination et de la mémoire. »

[11] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, I, II, chap. III, §. 34. « Le pouvoir de lier nos idées a ses inconvénients, comme ses avantages. Pour les faire apercevoir sensiblement, je suppose deux hommes ; l'un, chez qui les idées n'ont jamais pu se lier ; l'autre, chez qui elles se lient avec tant de facilité et tant de force, qu'il n'est plus le maître de les séparer. Le premier serait sans imagination et sans mémoire, et n'aurait, par conséquent, l'exercice d'aucune des opérations que celles-ci doivent produire. Il serait absolument incapable de réflexion ; ce serait un imbécile. Le second aurait trop de mémoire et trop d'imagination, et cet excès produirait presque le même effet qu'une entière privation de l'une et de l'autre. Il aurait à peine l'exercice de sa réflexion, ce serait un fou. »

[12] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 143 : « Ainsi que le gouvernement influe sur le caractère des peuples, le caractère des peuples influe sur celui des langues. [...] Tout confirme donc que chaque langue exprime le caractère du peuple qui la parle. »

[13] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 9 : « Chez les Italiens, parce qu'ils ont une gesticulation plus vive et plus variée, elle est pantomime. Chez nous, au contraire, elle est plus grave et plus simple. Si c'est là un avantage, il me paraît être cause que le

langage de cette danse en est moins riche et moins étendu. »

[14] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 143 : « Il est naturel que les hommes, toujours pressés par des besoins et agités par quelque passion, ne parlent pas des choses sans faire connaître l'intérêt qu'ils y prennent. Il faut qu'ils attachent insensiblement aux mots des idées accessoires qui marquent la manière dont ils sont affectés, et les jugements qu'ils portent. » Plus loin, § 144 : « Dans le latin, par exemple, les termes d'agriculture emportent des idées de noblesse qu'ils n'ont point dans notre langue : la raison en est bien sensible. Quand les Romains jetèrent les fondements de leur empire, ils ne connaissaient encore que les arts les plus nécessaires. Ils les estimèrent d'autant plus, qu'il était également essentiel à chaque membre de la république de s'en occuper ; et l'on s'accoutuma de bonne heure à regarder du même oeil l'agriculture et le général qui la cultivait. Par là les termes de cet art s'approprièrent les idées accessoires qui les ont anoblis. Ils les conservèrent encore quand la République romaine donnait dans le plus grand luxe. »

[15] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 160 : « Les signes sont arbitraires la première fois qu'on les emploie : c'est peut-être ce qui a fait croire qu'ils ne sauraient avoir de caractère ; mais je demande s'il n'est pas naturel à chaque nation de combiner ses idées selon le génie qui lui est propre, et de joindre à un certain fonds d'idées principales différentes idées accessoires, selon qu'elle est différemment affectée. Or ces combinaisons, autorisées par un long usage, sont proprement ce qui constitue le génie d'une langue. »

[16] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. XV, § 160 : « Il n'est point au pouvoir d'un homme de changer entièrement ce caractère. Aussitôt qu'on s'en écarte, on parle un langage étranger et on cesse d'être entendu. C'est au temps à amener des changements aussi considérables, en plaçant tout un peuple dans des circonstances qui l'engagent à envisager les choses tout autrement qu'il ne faisait. »

[17] Pour une présentation des positions complexes des « grammairiens-philosophes » aux XVII^e et XVIII^e siècles, quant à « l'ordre des mots dans le discours » et à la question de « l'inversion », voir U. Ricken, *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières. Controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*, Villeneuve-d'Ascq, PUL, 1978. D'une manière plus générale, sur le rapport entre signifiant et signifié, voir G. Genette, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976.

[18] H. Meschonnic, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette, 1997, p. 161.

[19] A. C. de Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, 1797, éd. 1827 : « Or, cet ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier : c'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie des mots l'exigeaient ; et l'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison. Le Français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison. [...] C'est de-là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin. Pour apprendre les langues à inversions, il suffit de connaître les mots et leurs régimes ; pour apprendre la langue française, il faut encore retenir l'arrangement des mots. On dirait que c'est d'une géométrie tout élémentaire, de la simple ligne droite que s'est formée la langue française ; et que ce sont les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé aux langues grecques et latines. »

[20] *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, II, I, chap. XII, § 117 : « Nous nous flattons que le français a, sur les langues anciennes, l'avantage d'arranger les mots dans le discours, comme les idées s'arrangent d'elles-mêmes dans l'esprit ; parce que nous nous imaginons que l'ordre le plus naturel demande qu'on fasse connaître le sujet dont on parle, avant d'indiquer ce qu'on en affirme ; c'est-à-dire, que le verbe soit précédé de son nominatif et suivi de son régime. Cependant nous avons vu que, dans l'origine des langues, la construction la plus naturelle exigeait un ordre tout différent. Ce qu'on appelle ici naturel, varie nécessairement selon le génie des langues [...] Sur quoi serait fondée l'opinion de ceux qui prétendent que, dans cette proposition, *Alexandre a vaincu Darius*, la construction française serait seule naturelle ? Qu'ils considèrent la chose du côté des opérations de l'âme, ou du côté des idées, ils reconnaîtront qu'ils sont dans un préjugé. »

[21] *Essai sur l'origine des connaissances humaine*, II, I, chap. XII, § 117 : « En la prenant du côté des opérations de l'âme, on peut supposer que les trois idées qui forment cette proposition [*Alexandre a vaincu Darius*], se réveillent tout-à-la-fois dans l'esprit de celui qui parle, ou qu'elles s'y réveillent successivement. Dans le premier cas, il n'y a point d'ordre entre elles ; dans le second, il peut varier, parce qu'il est tout aussi naturel que les idées d'*Alexandre* et de *vaincre* se retracent à l'occasion de celle de *Darius*, comme il est naturel que celle de *Darius*, se retrace à l'occasion des deux autres. L'erreur ne sera pas moins sensible, quand on envisagera la chose du côté des idées ; car la subordination qui est entre elles, autorise également les deux constructions latines : *Alexander vicit Darium*, *Darium vicit Alexander*. [...] pour ne point choquer l'arrangement naturel des idées, il suffit de se conformer à la plus grande liaison qui est entre elles. Or, c'est ce qui se rencontre également dans

les deux constructions latines : *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander*. Elles sont donc aussi naturelles l'une que l'autre. »

[22] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 8-9 : « À mesure que le langage des sons articulés devint plus abondant, il fut plus propre à exercer de bonne heure l'organe de la voix, et à lui conserver sa première flexibilité. Il parut alors aussi commode que le langage d'action : on se servit également de l'un et de l'autre : enfin, l'usage des sons articulés devint si facile, qu'il prévalut. Il y a donc eu un temps où la conversation était soutenue par un discours entremêlé de mots et d'actions. »

[23] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 9 : « Son expression avait même quelque chose de fort et de grand, dont les langues, encore stériles, ne pouvaient approcher. Les anciens appelaient ce langage du nom de *danse* : voilà pourquoi il est dit que David dansait devant l'arche. »

[24] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. Ier, § 9 : « Les hommes, en perfectionnant leur goût, donnèrent à cette *danse* plus de variété, plus de grâce et plus d'expression. Non seulement on assujettit à des règles les mouvements des bras, et les attitudes du corps, mais encore on traça les pas que les pieds devaient former. Par là la danse se divisa naturellement en deux arts qui lui furent subordonnés ; l'un, qu'on me permette une expression conforme au langage de l'antiquité, fut *la danse des gestes* ; il fut conservé pour concourir à communiquer les pensées des hommes ; l'autre fut principalement *la danse des pas* ; on s'en servit pour exprimer certaines situations de l'âme, et particulièrement la joie : on l'employa dans les occasions de réjouissance, et son principal objet fut le plaisir. »

[25] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 26 : « Comme les inflexions par des intervalles sensibles avaient amené l'usage d'une déclamation chantante, l'inégalité marquée des syllabes y ajouta une différence de temps et de mesure. La déclamation des anciens eut donc les deux choses qui caractérisent le chant, je veux dire, la modulation et le mouvement. Le mouvement est l'âme de la musique : aussi voyons-nous que les anciens le jugeaient absolument nécessaire à leur déclamation. Il y avait sur leurs théâtres un homme qui le marquait en frappant du pied, et le comédien était aussi astreint à la mesure, que le musicien et le danseur le sont aujourd'hui. [...] Tout confirme donc que la prononciation des anciens dans le discours familier approchait si fort du chant, que leur déclamation était un chant proprement dit. »

[26] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 31 : « Si, comme je l'ai dit, il est naturel à la voix de varier ses inflexions, à proportion que les gestes le sont davantage, il est également naturel à des hommes, qui parlent une langue dont la prononciation approche beaucoup du chant, d'avoir un geste plus varié : ces deux choses doivent aller ensemble. En effet, si nous remarquons dans la prosodie des Grecs et des Romains quelques restes du caractère du langage d'action, nous devons, à plus forte raison, en apercevoir dans les mouvements dont ils accompagnaient leurs discours. »

[27] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 25 : « Les mêmes causes qui font varier la voix par des intervalles fort distincts, lui font nécessairement mettre de la différence entre le temps qu'elle emploie à articuler les sons. [...] Les sons, dans la naissance des langues, se succédaient donc, les uns avec une rapidité extrême, les autres avec une grande lenteur. »

[28] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 13 : « Nous pouvons remarquer que les inflexions sont si nécessaires, que nous avons quelque peine à comprendre ce qu'on nous lit sur un même ton. Si c'est assez pour nous que la voix se varie légèrement, c'est que notre esprit est fort exercé par le grand nombre d'idées que nous avons acquises, et par l'habitude où nous sommes de les lier à des sons. »

[29] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 13 : « Les cris naturels introduisent nécessairement l'usage des inflexions violentes, puisque différents sentiments ont pour signe le même son varié sur différents tons. *Ah*, par exemple, selon la manière dont il est prononcé, exprime l'admiration, la douleur, le plaisir, la tristesse, la joie, la crainte, le dégoût, et presque tous les sentiments de l'âme. »

[30] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. IX : « Je n'ai pu interrompre ce que j'avais à dire sur l'art des gestes, la danse, la prosodie, la déclamation, la musique et la poésie : toutes ces choses tiennent trop ensemble et au langage d'action qui en est le principe. »

[31] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. II, § 13 : « La Parole, en succédant au langage d'action, en conserva le caractère. Cette nouvelle manière de communiquer nos pensées, ne pouvait être imaginée que sur le modèle de la première. Ainsi, pour tenir la place des mouvements violents du corps, la voix s'éleva et s'abaissa par des intervalles fort sensibles. »

[32] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 66 : « Si, dans l'origine des langues, la prosodie approcha du chant, le

Émergence d'une anthropologie rythmique - Les rythmes de la signifiante

style, afin de copier les images sensibles du langage d'action, adopta toutes sortes de figures et de métaphores, et fut une vraie peinture. »

[33] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 67 : « Le style, dans son origine, a été poétique, puisqu'il a commencé par peindre les idées avec les images les plus sensibles, et qu'il était d'ailleurs extrêmement mesuré. »

[34] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 66 : « La précision du style fut connue beaucoup plus tôt chez les peuples du Nord. Par un effet de leur tempérament froid et flegmatique, ils abandonnèrent plus facilement tout ce qui se ressentait du langage d'action. Ailleurs les influences de cette manière de communiquer ses pensées, se conservèrent longtemps. »

[35] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 67 : « Mais les langues, devenant plus abondantes, le langage d'action s'abolit peu-à-peu, la voix se varia moins, le goût pour les figures et les métaphores, par les raisons que j'en donnerai, diminua insensiblement, et le style se rapprocha de notre prose. »

[36] *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, I, chap. VIII, § 67 : « Cependant les auteurs adoptèrent le langage ancien, comme plus vif et plus propre à se graver dans la mémoire : unique moyen de faire passer pour lors leurs ouvrages à la postérité. On donna différentes formes à ce langage ; on imagina des règles pour en augmenter l'harmonie, et on en fit un art particulier. »